



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

Face à la mobilisation, le ministère se veut rassurant !

Plus de 2000 travailleurs sociaux se sont joints à la manifestation à Paris à l'appel de l'intersyndicale. En région, d'autres mobilisations ont eu lieu devant les préfetures, avec une forte participation des travailleurs sociaux.

Plus de 2000 travailleurs sociaux se sont joints à la manifestation à Paris à l'appel de l'intersyndicale.

En région, d'autres mobilisations ont eu lieu devant les préfetures, avec une forte participation des travailleurs sociaux.

Le succès de cette mobilisation a permis à la délégation de l'intersyndicale d'être reçue par M^{me} Lefebvre, directrice de cabinet de Ségolène NEUVILLE (Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion), dans une position favorable, très remontée après le vote de la Commission Professionnelle Consultative (CPC) validant le référentiel de compétences pour les diplômes de niveau 5.

Concernant ce vote, M^{me} Lefebvre souligne que c'est pour ouvrir la validation des acquis de l'expérience aux AESH (anciens auxiliaires de vie scolaire), ce à quoi nous avons répondu que les diplômes de travail social existent déjà, de plus nous avons souligné notre étonnement quant à la cohérence de ce rattachement aux autres diplômes de niveau V !

Le cabinet admet que différentes décisions prises dans le cadre de la CPC, en particulier celle sur la ré-architecture des diplômes d'État de niveau 3, « sont des erreurs » !

Le cabinet est insistant sur le fait de ne pas sur-interpréter ce qui s'est passé lors de la CPC.

Un plan d'actions pour le travail social issu de la mission confiée à la députée Madame BOURGUIGNON sera

annoncé lors des états généraux qui seront finalement programmés pour la fin du mois d'octobre à l'issue d'ateliers de consultations avec les professionnels qui s'étaleront de septembre à octobre.

Espérons que ce ne soit pas dans la précipitation une fois de plus ou un effet d'annonce ! Nous saurons le leur rappeler !

Il n'est plus question de « *refonder le travail social* », mais de le reconnaître, de le valoriser et d'affirmer le maintien des spécialisations, donc nous en prenons acte !

L'intersyndicale restera mobilisée sur la concrétisation de ces intentions. Elle continuera à s'opposer à toute casse des métiers, des diplômes et de la formation. Les réponses du ministère concernant nos inquiétudes sur les stages suite à l'instruction ministérielle d'avril dernier restent floues et peu convaincantes. L'intersyndicale a rappelé, aussi, l'importance de travailler la cohérence des politiques sociales nationales tant leur mise en œuvre sur le terrain est en décalage du fait du manque de ressources humaines, matérielles et financières.

Nous avons trop souvent entendu ce discours d'apaisement quand les professionnels sont dans la rue, sans réels changements après coup !

Les travailleurs sociaux doivent être reconnus dans leurs qualifications et revalorisés sur le plan salarial. Les politiques sociales de lutte contre la pauvreté et contre les exclusions, de réduction des inégalités doivent avoir les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.